

Emmanuel de Cacqueray

Enfant et institution : d'une demande à l'Autre

En mettant en perspective la situation d'un jeune homme et la réponse institutionnelle de la Maison des Enfants au pays, j'ai tenté de repérer ce qui peut permettre à une institution de mettre au premier plan la question du sujet et sa parole. Comment celle-ci peut être éveilleuse de désir ? Comment peut-elle se plier à la problématique de jeunes gens confrontés à la brutalité du réel, suivre la structure et s'assurer ainsi de l'effet du langage sur eux ?

Jimmy

Jimmy est un jeune homme de 16 ans, admis à l'âge de 9 ans. Les paroles qui ont accompagné son admission évoquaient une situation parsemée de ruptures, d'abandons, de placements, d'échecs. Jimmy va rester chez une mère maltraitante, condamnée pour infanticide, jusqu'à ses 2 ans avec un suivi éducatif, il est alors retrouvé dans un état désastreux, couché dans ses excréments, et enfin placé en famille d'accueil. Pendant toute cette période de placement, il rencontrera sa mère périodiquement. Cette mère ne peut assumer une position maternelle pour lui, elle énonce qu'elle a quatre enfants, se reprend pour dire cinq et qu'elle doit se mettre dans la tête que Jimmy est son fils mais a éliminé au passage le sixième qu'elle a tué. Elle m'expliquera s'être engagée en paroles pour se mettre dans la peau d'une « maman » et faire en sorte que Jimmy puisse avoir des contacts réguliers avec elle. Elle dit qu'elle a honte d'avoir délaissé son fils, alors qu'elle savait qu'il avait des problèmes, qu'elle ne le connaît pas, et qu'il faut qu'elle apprenne à le connaître.

Cette femme est dans le « il faudrait », dans un certain sens du devoir pour tenter de répondre à une demande sociale, elle répond au discours de l'Autre, elle ne fait que véhiculer ce discours qu'elle ne peut s'approprier.

Les liens avec les parents constituent une question souvent difficile à traiter en institution, car se focalisent là-dessus tous les fantasmes, toutes les représentations de ce que doivent être les liens d'une mère et de son enfant. Bien souvent quelque chose court dans les idéaux, comme une sorte de nostalgie qui pousse à vouloir refaire l'histoire, si ce n'est la préhistoire même du sujet, avec l'idée qu'on pourrait restaurer un père ou une mère dans leur fonction parentale.

C'est au nom d'une certaine idée du bien de l'enfant que sont maintenus des liens pour Jimmy avec sa mère et sa fratrie, alors même que l'expérience témoignait d'effets ravageurs de ces rencontres. Il me semble que l'importance de rencontrer les parents, au-delà de l'anamnèse, de leur permettre d'énoncer des éléments signifiants de l'histoire, est limitée parfois à seulement apprendre d'eux ce qu'il ne faut surtout pas leur demander d'assumer. La mère de Jimmy est pleine de bonne volonté mais elle est un véritable danger pour certains de ses enfants. C'était le cas pour Jimmy, car elle ne demandait rien pour lui, sauf quand elle y était poussée par les services sociaux ou certains de ses grands enfants.

Jimmy, pour sa part, n'a pu donner un contenu symbolique au signifiant « maman », et pourtant ce signifiant viendra régulièrement dans ses propos, souvent après une phase difficile, un moment de crise, d'effondrement et de violence, il aura recours à ce signifiant pour demander quand il pourra la voir. Toute la difficulté est de donner son statut à cette demande. A-t-elle, d'ailleurs, véritablement, statut de demande ? Jimmy a entendu que cette « demande » produisait un certain effet chez l'autre, de l'ordre de « sa maman lui manque ». En répondant à chaque fois de ce côté, en croyant que Jimmy demande à revoir sa mère, nous le mettions face à un abîme, un vide, et il s'écroulait.

Nous avons pris le parti de ne pas convoquer la mère à cette place qu'elle ne pouvait prendre, mais nous ne prenions pas la mesure que, pour Jimmy, notre parole devait s'orienter vers un énoncé sur l'impossible. C'est peut-être à partir du moment où nous avons pu nommer quelque chose de cette mère qui n'avait pas pu être « maman » pour lui et qui ne le pourrait jamais, qu'il a pu, lui, se servir de ce signifiant « maman » comme explication de sa violence : « C'est parce que maman me manque. »

Il n'est pas dans une symbolisation de la mère absente, mais à partir de ce réel, il prélève dans les explications entendues des mots qui, dans l'après-coup, donnent une cause à la violence du déclenchement qui l'a mis dans une détresse terrible. Il use du discours de l'Autre comme d'une prothèse, pour reprendre une formulation de Colette Soler¹, et spécifie en même temps combien cette mère lui a manqué et l'a voué à l'innommable.

Il est manifeste que Jimmy, jamais investi dans la filiation, ne peut s'approprier aucun des signifiants de sa famille. Il lui a été dit qu'il a des frères et sœurs, il les a rencontrés, certains désirent recoller les morceaux de la famille, mais pour Jimmy, ça ne lui dit rien, ce n'est pas symbolisé et ça ne lui donne rien pour se compter parmi les siens. Et il trouve un autre usage à ce signifiant « maman » qui ne signifie rien et c'est la piste qu'il nous donne, à savoir sa réceptivité aux mots entendus.

Jimmy, enfant déchet, enfant abandonné, a répété longtemps cette position de jouissance qui produisait son rejet. Enfermé comme objet non conforme, hors de toute valeur et tout intérêt, il échouait à se faire admettre, investir. Face à ce constat, qu'est-ce qui peut faire qu'un désir, qu'une parole émerge pour dire « ça suffit ! », pour faire halte à cette jouissance ? *A priori*, il suffit d'un qui veuille prendre soin, accueillir la détresse, prendre en compte le malaise, mettre en jeu son désir pour inscrire un lieu d'adresse, un lieu d'accueil. C'est ce que Jimmy n'a pas rencontré et cette question revient alors aux institutions dont la mission est justement de traiter le malaise dans la société. Mais quelle institution peut répondre à ce malaise ?

L'institution

Certains idéaux comme éduquer, enseigner ou guérir participent à l'orientation et au fonctionnement d'une institution. Ils font partie des signifiants maîtres qui règlent la place de chacun. C'est un lieu social, une machine langagière (cf. Colette Soler) fondée sur des rituels, des règles, des relations, qui définit des fonctions et qui soumet les sujets qu'elle rassemble à des exigences.

En ce sens, on pourrait dire que l'institution vise plutôt le « tous ensemble », voire le « tous pareils », écrasant quelque peu au passage

1. C. Soler, *La Querelle des diagnostics*, cours du Collège clinique de Paris, 2003-2004, p. 51.

le particulier, le distinctif, le singulier. Elle viserait davantage à mettre chacun dans le même devoir, le même service, le même bénéfice, à mettre l'individu au pas du collectif. Elle vise ainsi à faire œuvre de civilisation des pulsions, en quelque sorte à réguler les jouissances et les conduites. Une institution est donc toujours dans un certain projet sur l'individu.

Le signifiant maître de l'institution spécialisée vise toujours à transformer l'enfant ou l'adulte reçu, l'adapter, le soigner, le réparer. Il y a au final toujours quelques velléités de maîtrise qui planent dans ses intentions, ses prétentions, ses inventions... Il y a effectivement dans ses missions quelque chose qui rabat l'enfant ou l'adulte accueilli au rang d'un objet apte à servir sa cause. Quand cet enfant ne sert pas bien cette cause, des tendances au rejet pointent éventuellement leur nez. Je pense à ces interrogations qui viennent quand des intervenants sont en difficulté avec un enfant, où il est imaginé qu'il y aurait une autre institution plus adaptée pour le recevoir. Moment périlleux de bascule possible vers le rejet.

Qu'est-ce qui peut permettre à une institution de renoncer à la maîtrise pour traiter l'insupportable ? Qu'est-ce qui peut permettre à une institution de consentir à un certain évidement, à supporter en creux qu'elle n'a pas un savoir déjà constitué pour s'occuper de ces enfants confiés ?

Après tout, l'institution pourrait se suffire de vouloir le bien de l'enfant, de lui bâtir un lieu le plus agréable possible, bref, de s'orienter sur le principe de plaisir pour l'accueil des enfants. Très certainement ce n'est pas tenable pour une institution qui prétend s'occuper de sujets psychotiques et autistes. Il ne suffit pas de vouloir le bien de l'enfant, d'autant que vouloir le bien de l'autre amène au pire. L'accueil de sujets psychotiques met en demeure, *a minima*, de s'interroger sur le malaise ; les institutions ne peuvent pas s'enfermer dans leurs idéaux, le réel de la jouissance revient là où il est éjecté et fait insistance.

Alors comment inventer une institution capable de s'interroger sur les fondements du malaise, sur les impasses, sur la vérité du sujet ?

Aujourd'hui, ce que doit être une institution recevant des enfants autistes ou souffrant de ce qu'il est convenu d'appeler des TED (troubles envahissants du développement) – sans parler de ce qui

est rabattu dans cette appellation TED – est défini par les recommandations de bonnes pratiques diffusées par l'ANESM (Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux).

Le discours porté là fait explicitement référence aux droits de l'enfant et de la personne. Ces recommandations, c'est énoncé ainsi, visent à donner des repères, à indiquer un certain chemin pour éviter des abus, des maltraitances, pour limiter les risques... Ces recommandations implicitement indiquent que nous sommes dans un monde de méfiance. Il s'agit d'établir des institutions offrant toutes les garanties possibles de bonnes pratiques, en éliminant d'avance la possibilité d'établir un rapport de paroles sur lequel un contrat de confiance pourrait se fonder. L'illusion d'une sorte de transparence où tout pourrait se voir, s'évaluer fait perdre le sens de l'intérêt général. L'institution est confrontée à des impératifs de management qui fonctionnent sous la forme d'une fixation d'objectifs, avec l'obligation de se soumettre à une évaluation quantitative et, derrière, à tout un système de pressions plus ou moins voilées, exercées par des moyens financiers. Ces orientations définissent un cadre dans lequel le projet de l'institution doit trouver à se loger et l'évaluation obligatoire à laquelle elle doit se soumettre doit mesurer les écarts.

Une institution se définit dans un certain rapport au langage, puisqu'elle est portée par des discours sociaux, éducatifs, thérapeutiques, médicaux, mais nous pouvons craindre que ces discours tendent à se disqualifier quand le discours économique-politique qui sous-tend ses recommandations essaye d'impliquer les praticiens dans un système obligeant à passer par les fourches caudines de directions faites d'objectifs éducatifs de projets individuels.

Ce sont des signifiants maîtres qui courent ensuite dans l'institution, qui ne sont pas sans conséquences et qui obligent ces praticiens à entrer dans une procédure d'évaluation où ils ont à définir eux-mêmes les critères sur lesquels ils vont être évalués. Il y a une certaine perversion à faire des praticiens leurs propres censeurs tout en exigeant leur consentement à un système qui peut se retourner contre eux.

Si les discours qui soutiennent une institution sont des déclinaisons diverses du discours du maître, ne peut-on pas craindre que,

aujourd'hui, au lieu de se faire interroger par la clinique, par le réel, l'institution soit mise en demeure d'avoir à se normer, avec le risque d'araser et de forclore le sujet ?

La Maison des Enfants au pays est entrée dans cette réalité évaluative et ce n'est pas sans éveiller quelques malaises et tensions. Ce qui nous aide et contribue à soutenir une pratique orientée par le réel de la clinique, ce sont d'abord les enfants eux-mêmes, qui parviennent par l'insistance de leurs questions à nous mettre au travail (cf. des journées d'étude dont le thème est directement suggéré par des questions posées par les enfants : « L'amour, ce n'est pas pour moi. Le corps et ses pulsions »). Ensuite, un dispositif articule la vie institutionnelle à l'Autre social. Il y a un étayage qui met la parole au centre, qui implique chacun dans son lien à l'enfant, dans l'importance de s'en faire l'accompagnateur, le témoin, le porteur de questions auprès des autres. Ce dispositif propose des lieux où cette parole peut s'élaborer, se déposer, pour permettre que peu à peu se dégagent des orientations.

Il s'agit, pour s'occuper de ces enfants, de faire objection en permanence à ce qui est menace pour eux et, pour le faire, il n'y a que la rencontre singulière, où rien n'est écrit d'avance. Chacun y est sollicité comme sujet, là où il est, dans sa solitude, dans son rapport à la castration. En conséquence, il nous faut intégrer ces recommandations qui font autorité pour les dépasser, les contourner.

Pourquoi l'institution spécialisée ?

Les orientations de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) vers l'institution rabattent la question de la demande sur la nécessité de trouver une place pour tel ou tel enfant dans une logique de politique sanitaire et sociale. Elle entérine d'une certaine manière le statut d'un enfant-objet qu'il s'agit de placer comme un pion sur l'échiquier. Cependant, l'institution reste le lieu qui peut interroger cette logique d'échec. Puisque la présence de ces enfants dans l'institution n'est motivée que par la gravité de leur situation.

Colette Soler ² parlait en 1992 de l'impossible à supporter, « une expression désignant l'affect du réel, impossible à éviter et intolérable ». C'est cet impossible qui fait que ces enfants ne peuvent plus trouver leur place dans les institutions ordinaires que sont la famille, l'école,

2. C. Soler, « Impossible à supporter », *Les Feuilles du Courtil*, n° 6.

l'entreprise... La question se pose alors de savoir ce qui s'est passé au préalable pour aboutir à un tel impossible, ce qui a échoué.

Nous constatons que ces enfants accueillis font objection par leurs détresses, leurs symptômes, leurs refus, leurs passages à l'acte... aux velléités éducatives et soignantes ; ils ne peuvent se ranger dans un groupe, ils ne peuvent se compter parmi les autres, ils se perdent face aux autres puisqu'ils n'ont pu suffisamment s'identifier.

Quand Jimmy rencontre ces instants où s'actualise pour lui un Autre menaçant, il va titiller, provoquer les autres, aller là où il sait que l'autre va être mis à mal. Cette jouissance en trop, il va l'orienter vers les autres comme pour retourner la souffrance en excès sur eux, comme pour chercher un peu d'être dans l'agitation des autres.

Fréquemment, nous constatons combien la jouissance des uns retentit sur celle des autres et que la caisse de résonance institutionnelle complique le traitement du particulier. Jimmy semble trouver un certain soulagement dans la perturbation des autres. C'est l'orientation aperçue dans ce qu'il nous indique : des rencontres avec ceux qu'il titille et ceux qui le titillent contribuent à régler un peu de cette jouissance en trop.

L'exemple de Jimmy illustre ce que nous rencontrons à la Maison des Enfants au pays et met l'accent sur le fait que le sujet puisse venir troubler, déranger, et sur l'importance d'y consentir, de recevoir ses difficultés pour lui permettre de les transformer en constructions éventuellement délirantes, de les transformer en questions. L'institution s'efforce d'accompagner Jimmy dans sa confrontation à ce réel écrasant en remettant dans le circuit de la parole les faits, les détails, les événements, pour qu'il se saisisse de cet Autre institutionnel qui s'offre à lui. De fait, il cherche à s'appuyer sur la position d'énonciation de l'Autre, à établir un certain circuit de parole pour trouver un Autre à sa main qui va chercher les mots pour dire avec lui. Il peut ainsi progressivement énoncer, préciser, dire quelque chose de cette horreur qui constitue son quotidien. Les mots établissent des semblants de liens qui pacifient, vitalisent mais ne permettent pas à Jimmy leur symbolisation.

Dans la « Note sur l'enfant ³ », Lacan indique que le symptôme de l'enfant se trouve en place de répondre à ce qu'il y a de

3. J. Lacan, « Note sur l'enfant », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 373-374.

symptomatique dans la structure familiale et il établit à partir de là des différences sur la constitution subjective. Il fait de la structure familiale le lieu de transmission d'une constitution subjective impliquant la relation à un désir qui ne soit pas anonyme.

Cela peut concerner l'institution : de fait, celle qui est à construire est l'institution du désir, c'est-à-dire une institution qui fait l'hypothèse d'un savoir, d'une demande et donc qui parie un désir chez l'autre. Une institution qui met l'accent sur la question du sujet, sur sa part d'énigme, sur sa parole. Une institution qui s'oriente alors en tenant compte de la position subjective de l'enfant accueilli, qui s'efforce de la repérer à partir de cette hypothèse que « la condition du sujet dépend de ce qui se déroule en l'Autre ⁴ ».

Or, l'Autre fou qui détermine ces enfants pris en charge à la Maison des Enfants au pays laisse le sujet en proie à une impossible séparation, à une jouissance folle. Il se caractérise, dans l'autisme, par un certain négativisme, pour reprendre ce terme de Lacan à propos du cas Dick ⁵, puisqu'il n'adresse pas d'appel, refuse les liens, refuse la rencontre, se pose dans l'existence comme s'il n'existait pas.

Ce qui met le sujet dans un rapport de demande et de désir à l'Autre, ce qui le fait dépendre de la demande et du désir de l'Autre, c'est la pulsion. Elle pousse vers l'autre, *via* la particularité des objets : oral, anal, scopique et vocal. À partir du moment où nous passons par la demande, par l'articulation signifiante, nous substituons à la jouissance autoérotique une jouissance liée à l'autre par l'échange. Ce qui, des besoins, n'a pas muté en pulsions laisse alors le sujet en proie au réel de son organisme. En passant par les signifiants de l'Autre, le sujet constitue des modes de défense contre cette jouissance. Cette perte nécessaire de jouissance, dans la mesure où elle ne peut passer par la voie pulsionnelle dans l'autisme, peut-elle se faire par une autre voie ?

Comment soutenir et maintenir qu'une institution puisse prendre acte du réel, de la jouissance folle, du symptôme sans chercher à colmater ce qui surgit de division du sujet, de béance par une recherche de synthèse ? Le discours analytique permet cette division en jeu

4. J. Lacan, « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose », dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 549.

5. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre I, Les Écrits techniques de Freud*, Paris, Seuil, 1975, p. 98.

dans la rencontre avec le sujet psychotique en mettant au premier plan la question clinique, mais dans le cadre de l'institution surgissent bien vite chez les praticiens toutes sortes d'affects, d'amours-propres touchés, de susceptibilités malmenées et au-delà des peurs, des culpabilités, des rivalités, des haines qui résonnent avec la gravité des troubles des enfants accueillis. Le choc de la rencontre avec la psychose remet radicalement en cause les liens transférentiels, les idéaux de chacun. Si le sujet psychotique s'avère apte au transfert, il nous faut bien constater que les modalités de ce transfert produisent sidérations, angoisses, rejets, passions, tant il fait appel à un Autre que l'on pourrait qualifier d'improbable.

Chaque praticien, dans la particularité de sa rencontre avec l'enfant, est à même d'avoir à répondre, à trouver ce qui convient au sujet. Sa présence, son action l'implique directement et le confronte d'emblée à une modalité de jouissance du sujet et en même temps le dénude de son savoir, de ses défenses, de ses appuis. Dans la plainte, le mécontentement, la saturation, il y a diverses modalités poussant au rejet, au déni comme mode de présence auprès des enfants. Ce déni prend parfois beaucoup d'importance et retentit jusqu'au risque d'oublier le sujet. C'est toute la difficulté avec ces sujets particulièrement pris dans une jouissance mortifère, ils nous trouvent en tant que praticiens toujours chancelants, boiteux, prêts à céder sur notre désir de parier pour l'existence d'un sujet en lui.

La parole

Comment inventer une institution qui serait là comme lieu, comme scène pour recevoir leur impasse de sujets ? Une institution capable de tenir compte de ce qui s'est transmis pour eux jusqu'à cette constitution subjective qui ordonne leur rapport à l'Autre, au langage et à la parole.

« Tenir compte de la manière qu'a eue le sujet d'être imprégné par le langage [...] tant son mode de parler porte la marque du mode sous lequel les parents l'ont accepté » (cf. la conférence à Genève ⁶). Ces sujets dont nous nous occupons, sujets psychotiques, autistes, nous confrontent aux impasses de la parole, au fait que cette parole

6. J. Lacan, « Conférence à Genève sur le symptôme », prononcée en 1975, *Le Bloc-notes de la psychanalyse*, n° 5, p. 11.

n'a pas la même fonction de symbolisation que dans la névrose, et que le signifiant ne négative pas la jouissance mais que, bien au contraire, plus nous leur parlons, plus nous produisons des effets de jouissance. La parole indique qu'il y a bien de l'Autre, mais nous constatons qu'elle n'a pas d'effet séparateur et qu'elle est plutôt même un ravage. C'est donc très difficile de parler, nous le constatons avec Jimmy. Ces sujets montrent parfois qu'ils ne veulent pas avoir à faire avec la parole, comme si celle-ci les détruisait ; ils inventent toutes sortes de stratégies pour la repousser : se boucher les oreilles, soliloquer dans une langue parfaitement hermétique...

C'est aussi toute la difficulté du travail avec Jimmy. Sans l'opérateur phallique pour vider la jouissance, il peut trouver appui sur les mots que nous tenons ou bien au contraire être littéralement ravagé par les mots entendus.

Dans les premiers temps des entretiens mis en place avec lui par son éducateur référent et moi-même, il se cachait en permanence le visage sous sa veste et il nous montrait combien de s'asseoir avec nous lui était inquiétant. La brièveté des entretiens ne permettait que de poser le fait qu'il y avait un lieu où parler et cela avec son consentement. Progressivement, il s'est saisi de cette proposition jusqu'à pouvoir prendre la parole.

Jimmy se soutient, aujourd'hui, d'un certain rapport à la parole, il peut demander lui-même à rencontrer le psychologue ou le directeur, il peut demander à ce que des réunions soient organisées autour de lui pour que soit parlé de ce qui le perturbe. Les relations transférentielles qui se sont étayées lui permettent de trouver un Autre auprès de qui il trouve quelques points d'appui pour se soustraire à ce qui l'effondre, le terrorise. Il trouve dans l'appui essentiel de son référent un partenaire pour porter la parole auprès de quelques autres et inscrire ainsi pour lui des lieux pour nommer. Il ne peut cependant anticiper, c'est dans l'après-coup de la crise qu'il peut venir raconter le réel rencontré, la parole entendue qui l'a saisi, les bruits, les changements qui lui sont insupportables... L'usage qu'il peut faire de la parole aujourd'hui nous montre que le côté ravage du langage s'est un peu réduit, il a appris qu'il y a un appui possible sur les mots.

Jimmy tente de traiter le lien à l'autre par la voie de l'amour, alors que, soumis à l'appel pulsionnel, rien ne fait bord, frontière

entre lui et l'objet de jouissance, ça prend très vite l'aspect d'un impératif puissant, il lui faut y aller, toucher l'autre au sexe, aux seins... Ce n'est pas articulé à l'ordre de la demande, rien ne se dialectise. En réussissant à énoncer que Viviane, jeune fille de la maison, est son amoureuse et dans la mesure du consentement de celle-ci à être sa copine, Jimmy va trouver un temps un certain arrimage grâce à ces signifiants « amoureuse » et « copine », en réussissant à les énoncer auprès de tiers. Mais l'amoureuse doit impérativement répondre à l'exigence immédiate de Jimmy, au risque de déclencher sa violence. De pouvoir dire à un tiers ou qu'un tiers dise, c'est ce qui lui permet de faire tenir cet objet perpétuellement au risque de le déchirer, le menacer, le lâcher. Fondamentalement, Jimmy ne peut construire un lien de parole avec Viviane, il n'y a pas d'échanges entre eux, il attend de Viviane qu'elle vienne le consoler, qu'elle vienne s'accoler là où il rencontre un trou dans le symbolique, le vide de son existence, le vide dans la faille de l'Autre. Il n'est pas en position d'énonciation. Il cherche à passer par le langage mais ne parvient pas à la subjectivation de ses actes et de ses paroles. En ce sens, il n'y a pas de séparation possible avec l'Autre. Quand Viviane répond positivement à sa demande d'être consolé, il trouve là une garantie, ils vont se coller la tête l'une contre l'autre pendant deux minutes et repartir apaisés. Nous pourrions dire qu'il y a là du rapport sexuel. Mais si cette copine répond par un haussement d'épaules, par un « laisse-moi tranquille », si elle est tourmentée et agitée, si elle n'est pas disponible, Jimmy est aussitôt déclenché, en proie à une violence terrible. Il frappe, balance tout, se tape et se mord.

Pour mettre au centre la question du sujet, la Maison des Enfants au pays s'appuie sur les spécificités des liens transférentiels, sur la multiplicité de ces liens comme autant de présences possibles. Elle pluralise les réponses, elle établit de la différence, elle décomplète, elle met du tiers, elle ouvre sur un ailleurs *via* les artisans, les familles d'accueil, l'école, les stagiaires, sur de l'extérieur, elle tente d'établir quelques marges de manque dans le dispositif.

En même temps, elle tente d'établir la possibilité d'une élaboration sur ce qui surgit au quotidien. « On fait ce qu'on peut dans la situation, mais ce qui prime, c'est de pouvoir en parler dans l'après-coup. » Si l'institution promeut de multiples possibilités de rencontres, la clinique auprès de sujets psychotiques met en évidence que

ces rencontres sont bien souvent des risques de mauvaises rencontres pour eux, du fait du statut de l'Autre. Cela implique la nécessité pour les praticiens de s'orienter pour pouvoir se décaler, sortir d'un axe imaginaire, d'un face-à-face mortifère.

Pour mettre au premier plan la question clinique, nous soutenons l'importance de garder une sorte d'évidement dans l'institution, propre à maintenir la faille entre demande et désir. L'important est de ne pas fermer la question posée par les symptômes par une compréhension prête à servir, par des interprétations sur les comportements et les dits des enfants.

Ce qui donne quelques chances à l'institution de maintenir cet évidement, ce questionnement, c'est l'usage fait de la psychanalyse, non comme une technique mais comme une éthique. Une mise au travail pour les praticiens qui vont y chercher leurs repères et soutiennent que l'institution se fasse lieu d'adresse du sujet et de sa parole. Celles des parents, des familles d'accueil, des artisans, des praticiens soutiennent des réunions orientées par le réel de la clinique, pour parler des enfants, et parce que des réunions dites de régulation, avec des psychanalystes extérieurs, permettent une élaboration de savoir qui concerne tous les praticiens.

Une clinique de la jouissance ?

Que deviennent ces phénomènes de jouissance quand ils sont pris dans le discours d'une institution qui consent à être un peu dérangée, remuée pour les accueillir, les recevoir comme autant de signes de souffrances qui ne peuvent se dire ? Ses phénomènes, pris dans le lien transférentiel, évoluent, se modifient, s'articulent à la présence bienveillante, à l'attention, à la parole, en considérant que dans ce qui se manifeste là, comme troubles, il y a quelque chose qui demande à se faire entendre, comme quelque chose qui serait à lire comme signe, comme message. Nous mesurons la portée de l'affirmation de Lacan ⁷ selon laquelle « le désir de l'homme trouve son sens dans le désir de l'autre, [...] parce que son premier objet est d'être reconnu par l'autre ». Combien de fois avons-nous pu mesurer qu'un symptôme d'un enfant cédait quand les praticiens avaient pu en saisir la portée et parvenaient à ajuster et à modifier leur manière

7. J. Lacan, « Fonction et champs de la parole et du langage », dans *Écrits, op. cit.*, p. 268.

d'intervenir, jusqu'à l'écarter un peu de sa jouissance. C'est en percevant le rapport entre ce qu'occupe l'enfant comme place pour l'Autre et son symptôme et en décalant nos interventions qu'un bouger peut se faire.

La question est toujours de mettre en place un dispositif qui recueille au vif du quotidien ce qui surgit et s'abat sur ces enfants, un dispositif adapté à la modalité du rapport du sujet au signifiant. En fonction de la position subjective, si un sujet entre ou non dans l'enchaînement signifiant, en fonction de ce qu'il a pu inventer pour s'écarter ou non de la jouissance mortifère, en fonction de ce que nous repérons de ses avancées subjectives, il faut inventer des modalités d'interventions différentes.

Ce qui opère pour parvenir à faire une place à Jimmy dans cette institution, c'est quand nous parvenons à adopter une position en creux. Dans l'institution surgissent toujours trop de vouloirs, de demandes, de désirs, d'agitations, d'interprétations, de compréhensions... C'est ce que nous fait savoir Jimmy. Des significations, des interprétations, des certitudes, il en a déjà trop sur les bruits, les rires, les paroles, il en est même ravagé, il les reçoit frontalement, sans défenses, les prend au pied de la lettre, les vit comme le concernant toujours. Il a pu apprendre à lire et à écrire, il s'est saisi de l'offre de travailler chez des artisans. Dans la concentration qu'il met à réaliser ces activités, il cherche une voie, celle d'un abri contre la jouissance. C'est là son invention faite à partir des propositions de l'institution. Ce n'est peut-être pas si mal qu'un sujet parvienne à inventer, à bricoler dans une institution ce qui peut faire barrage à sa jouissance. C'est à faire en sorte que les conditions de ces bricolages soient possibles qu'une institution doit s'attacher.